

Québec, le 14 juillet 2004

Monsieur Denis Trottier, Préfet  
MRC de Maria-Chapdelaine  
209, boulevard des Pères  
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 5C4

Monsieur le Préfet,

La présente fait suite à la réception de la résolution de la MRC de Maria-Chapdelaine demandant à la commission chargée de l'examen du projet de réserve aquatique de la rivière Ashuapmushuan de reporter la deuxième partie de l'audience publique, et aux échanges téléphoniques qui ont suivi.

En effet, notamment lors d'une discussion téléphonique entre M. Christian Bouchard, secrétaire-trésorier de votre MRC, et M. David Boudreault, analyste de la commission, le jeudi 8 juillet courant, les différentes raisons évoquant l'impossibilité de répondre à votre résolution numéro 221-06-04 adoptée par votre conseil furent évoquées.

Sans revenir sur ces éléments, la commission désire vous remercier ici de votre compréhension à l'égard des contingences du processus et vous mentionner combien elle apprécie votre intention de déposer un mémoire, tel que M. Bouchard l'a spécifié à M<sup>me</sup> Louise Marois, agente de secrétariat de la commission le lundi le 12 juillet dernier, et de le présenter au cours de la première soirée de l'audience publique prévue le 24 août prochain.

De plus amples renseignements sur les travaux de la commission peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, aux numéros de téléphone suivants : (418) 643-7447 poste 420 ou (sans frais) 1 800 463-4732.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le président de la commission,  
John Haemmerli